



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

produits alimentaires

Question écrite n° 98935

Texte de la question

Mme Kheira Bouziane-Laroussi alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la situation des banques alimentaires et structures à but non lucratif participant à la collecte et au partage de denrées alimentaires pour tous. Ces structures font en effet aujourd'hui face à une demande croissante de besoin en nourriture. L'action du Gouvernement a d'ailleurs accompagné cet élan, notamment au travers de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cependant, elles sont aujourd'hui contraintes de gérer et de stocker des volumes de marchandises en constante augmentation. Or les possibilités de stockage de denrées alimentaires sont aujourd'hui limitées par leur coût, engendrant chez certaines structures des refus de dons. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin de soutenir financièrement, ou par des mesures d'ordre fiscal, ces structures pour le stockage des denrées alimentaires. Ceci permettrait la distribution de plusieurs millions de repas supplémentaires chaque année et par là de lutter plus efficacement contre le gaspillage alimentaire.

Données clés

Auteur : [Mme Kheira Bouziane-Laroussi](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98935

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 novembre 2016

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8315

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)